



## Middle East Respiratory Syndrome-CoV (MERS-CoV) Critères de suspicion, de diagnostic spécifique et de déclaration

Etat: 15.07.2013

### Critères de suspicion

#### Critères cliniques (symptômes)

Symptômes d'infection respiratoire aiguë sévère (SARI) : fièvre  $\geq 38^{\circ}\text{C}$  ou anamnèse de fièvre, toux et hospitalisation nécessaire

ET

Signes cliniques et/ou radiologiques d'infection du parenchyme pulmonaire (ex. pneumonie ou ARDS - Acute Respiratory Distress Syndrome)

ET

Aucune autre étiologie identifiée pouvant expliquer la pathologie

ET

#### Critères épidémiologiques

Présence **d'au moins un** des critères suivants dans les **14 jours** précédant l'apparition des symptômes:

- Voyage ou séjour dans un pays de la péninsule arabique ou dans un pays limitrophe<sup>1</sup>
- Contact étroit<sup>2</sup> avec une personne remplissant les critères cliniques, après un séjour dans la région d'exposition
- Contact étroit<sup>2</sup> avec une personne symptomatique confirmée par laboratoire

1. Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, Syrie, Territoires palestiniens occupés, Yémen
2. Contact étroit : sont considérés comme contacts étroits, un contact à  $< 1$  mètre et pendant  $> 15$  minutes, le fait d'habiter sous le même toit, les soins apportés au malade ou le contact direct avec des sécrétions des voies respiratoires ou avec des liquides biologiques



### Diagnostic spécifique

#### Analyse de laboratoire

Les prélèvements des cas suspects sont à envoyer au Centre National de Référence pour les Infections Virale Emergentes (CRIVE) à Genève pour analyse.

Prière de s'informer sur le site Internet du CRIVE pour les détails des prélèvements et de l'envoi.  
[http://virologie.hug-ge.ch/centres\\_reference/crive.html](http://virologie.hug-ge.ch/centres_reference/crive.html)

Le CRIVE doit être informé à l'avance par téléphone avant l'envoi d'échantillons.

Du lundi au vendredi 8h-17h : 022 372 49 80  
En dehors des heures d'ouverture uniquement : 079 769 64 40

### Critères de déclaration

Les médecins déclarent **immédiatement** par téléphone au médecin cantonal toute personne remplissant les critères de suspicion (critères cliniques et épidémiologiques) et pour laquelle un diagnostic de laboratoire spécifique pour le MERS-CoV a été demandé.